

Plan stratégique 2024-2026

Valeurs fondamentales de l'ACMV : Collaboration | Inclusion | Innovation | Intégrité | Fondé sur la science | Professionnalisme | Respect | Solidarité | Développement durable

VISION	MISSION				INDICATEURS DE PERFORMANCE/MESURE DE LA RÉUSSITE
		PRIORITÉS STRATÉGIQUES	OBJECTIFS STRATÉGIQUES	PROGRÈS EN 2024	FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL FEU JAUNE – ATTENTION, DES AJUSTEMENTS PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES FEU ROUGE – NON-CONFORMITÉ AUX OBJECTIFS
L'ACMV positionne la profession vétérinaire comme l'acteur d'influence principal dans le développement des lois nationales, des règlements, des politiques et du discours public concernant la santé et le bien-être animal ainsi que la santé publique vétérinaire.		1. Une main-d'œuvre vétérinaire qui répond aux besoins du Canada en matière de santé et de bien-être des animaux et de santé publique vétérinaire.	a. Faire progresser les objectifs de l'initiative nationale sur la main-d'œuvre (concernant l'inscription, les techniciennes en santé animale, la rétention, l'immigration, etc.) et favoriser un accès équitable pour les candidats grâce à des modèles innovants en collaboration avec des organisations partenaires. b. Informer le gouvernement fédéral de l'impact de la profession sur l'économie canadienne et de notre rôle dans la protection et la promotion du bien-être animal.	Collaboration active avec Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) pour l'organisation de séminaires et de communications sur les voies d'immigration et le recrutement de vétérinaires formés à l'étranger. Promotion de la prestation de services vétérinaires en équipe et renforcement de la visibilité des vétérinaires formés à l'étranger lors de la Semaine de la santé animale. Communication des objectifs de l'ACMV en matière de main-d'œuvre avec les associations partenaires, le gouvernement fédéral et l'industrie. Défense de la profession vétérinaire lors de rencontres avec des députés fédéraux, soulignant l'importance économique et le bien public des vétérinaires pour les animaux et la santé publique vétérinaire. Contribution aux comités de l'AAC, de l'ACIA, de l'ASPC, de Santé Canada et de Santé animale Canada, ainsi qu'aux discussions politiques sur des enjeux tels que l'importation de chiens, la surveillance des maladies, la RAM, le bien-être animal et la salubrité des aliments.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 1 FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL
		2. Une profession vétérinaire qui bénéficie d'un environnement de travail sain.	c. Promouvoir la diversité, l'équité, et l'inclusion dans la profession.	A défendu les intérêts de la profession vétérinaire lors de rencontres avec des parlementaires soulignant l'importance économique et le bien public fourni par les vétérinaires pour les animaux et la santé publique vétérinaire. A contribué aux comités et discussions politiques de l'ACIA, de l'ASPC, de SC, de l'AAFC et de Santé animale Canada sur des questions telles que les importations de chiens, la surveillance	PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 2 FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL

		des maladies, l’utilisation judicieuse des antimicrobiens, le bien-être animal et l’alimentation.
d.	Promouvoir l’utilisation de l’ensemble de l’équipe de soins de santé animale en travaillant avec des partenaires pour exploiter pleinement la formation et les compétences des personnes.	Lancement de campagnes de communication promouvant une approche d’équipe en soins de santé visant à exploiter pleinement toutes les compétences de l’équipe de la pratique, en collaboration avec les techniciennes en santé animale et technologues vétérinaires agréés du Canada.
e.	S’engager auprès des étudiants en médecine vétérinaire.	Engagement actif auprès des étudiants au moyen de rencontres d’accueil, d’associations étudiantes, d’événements spéciaux dans les facultés et de campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux.
f.	Réévaluer les services et les avantages offerts aux membres et garantir leur valeur ajoutée.	Publication d’articles rédigés par des étudiants, message de bienvenue du président aux étudiants et articles consacrés à l’enseignement vétérinaire dans la RVC. Animation d’un atelier d’écriture destiné aux étudiants lors du congrès de l’ACMV. Réévaluation des revues de l’ACMV afin de garantir leur pertinence et leur impact sur la communauté vétérinaire. Révision de la revue RVC terminée et modifications apportées. Recrutement d’une agence de marketing pour soutenir et améliorer le renouvellement des adhésions et le marketing. Renouvellement et ajout de partenariats avec des entreprises et services clés afin d’optimiser les avantages offerts aux membres. Élaboration du nouveau programme pilote de mentorat de l’ACMV (L’avant-garde pour les vétérinaires), dont le lancement est prévu en avril 2025.
g.	Élaborer, adopter et promouvoir un programme national de mieux-être et de rétention de l’ACMV.	Une directrice a été embauchée pour les programmes de bien-être des membres, de DEI et d’accessibilité. A fusionné le Groupe de travail sur la DEI et le Comité sur le bien-être en un Comité durable sur le bien-être, l’inclusivité, la diversité, l’équité et l’accessibilité. Une série en 3 parties a été publiée dans la RVC sur le bien-être vétérinaire, a promu des ressources de santé et de bien-être vétérinaires, notamment Togetherall, l’Esprit au travail et des webinaires sur la santé mentale destinés à la profession vétérinaire, et a fourni une Zone de bien-être lors du Congrès 2024.

		h. Soutenir les membres en mettant à disposition des outils pour améliorer la pratique vétérinaire (UAM, gestion d'entreprise, etc.).	Un programme de mentorat revitalisé a été lancé pour les vétérinaires en transition de carrière avec des résultats attendus visant à améliorer la résilience, la rétention et l'estime de soi professionnelle.	
			Des informations et des outils sur l'utilisation des antimicrobiens, la gestion d'entreprise et d'autres sujets pour les praticiens, ont été fournis ainsi que des énoncés de position sur plusieurs sujets grâce au site Web de l'ACMV et la RVC.	
	3. Une profession vétérinaire soutenue par une association nationale qui défend efficacement ses intérêts en matière de bien-être animal et de questions d'intérêt national pour la profession.	i. Se concentrer sur les questions réglementaires, politiques et internationales, ayant des implications nationales.	A rencontré 37 députés, 2 sénateurs et 4 cadres supérieurs lors des Journées de sensibilisation de l'ACMV sur la colline Parlementaire afin de discuter de questions importantes pour la communauté vétérinaire, notamment la pénurie de main-d'œuvre et le bien-être, l'accès aux produits pharmaceutiques, le projet de loi C-355 sur l'abattage des chevaux, le projet de loi S-15 sur l'élevage d'animaux sauvages et la proposition d'augmentation de l'impôt sur les gains en capital. A présenté la position de l'ACMV sur le bien-être animal à l'ARLA concernant les médicaments utilisés pour le contrôle des animaux prédateurs. À l'échelle internationale, l'ACMV a formulé des commentaires sur la révision des lignes directrices de l'OMSA sur le bien-être animal et a présenté un exposé sur la sensibilité animale au congrès de l'Association mondiale vétérinaire.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 3 FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL
		j. Améliorer l'efficacité de la défense des intérêts.	A promu les initiatives et les énoncés de position du CBEA sur des questions de premier plan sur les médias sociaux. Réunions de suivi sur le recrutement de vétérinaires internationaux tenues avec IRCC et ESDC. Renforcement des actions de défense des intérêts auprès des doyens des facultés vétérinaires. Élaboration d'une proposition pour améliorer IVUJA comme outil durable pour des conseils à jour sur l'UAM	
		k. Développer des approches de défenses des intérêts complémentaires avec des partenaires ayant des intérêts communs.		

			Collaboration avec l’ACIA et le CCC pour répondre aux changements apportés aux règles américaines d’importation de chiens, ainsi qu’avec Animaux de compagnie Canada.	
			Soutien aux groupes de défense du bien-être animal.	
			Collaboration avec l’ICSA et Santé Canada pour répondre aux préoccupations concernant l’accès aux produits pharmaceutiques et biologiques.	
	4. Une profession vétérinaire représentée par une association nationale qui inspire confiance et est hautement valorisée par les Canadiens et la communauté internationale.	l. Exploiter le contexte politique et l’environnement médiatique canadiens	Promotion d’énoncés de position de l’ACMV sur des sujets mis en avant dans les médias concernant les zoonoses émergentes afin d’amplifier les messages des agences intergouvernementales, tels que l’OMSA et l’OMS.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 4 FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL
		m. Tirer parti de la bonne volonté et des histoires de la profession vétérinaire.	Des axes de valorisation du travail de la profession ont été identifiés, notamment sur le site Web de l’ACMV, les réseaux sociaux et la RVC, grâce à des fonctionnalités telles que : - « Amplifier la joie » : des articles sélectionnés célébrant la fierté de la profession et la façon dont les membres trouvent du sens dans leur travail. - « Membres à l’honneur » : pour présenter les récents lauréats. - « Où sont-ils maintenant ? » : pour assurer le suivi des diplômés du programme des futurs leaders.	
		n. Jouer un rôle actif dans la promotion de la profession.	Promotion de la profession au moyen du marketing sur les réseaux sociaux et de communiqués de presse adressés aux médias (environ 8 fois).	
			Publication d’articles dans la RVC et d’autres revues sur divers sujets, notamment « Une Seule Santé », le rôle des techniciennes en santé animale destinée à l’alimentation, les tendances en matière de soins vétérinaires et la gestion des pratiques.	

		5. Une profession vétérinaire représentée par une association nationale pérenne et prête pour l’avenir.	o. Jouer un rôle actif dans les enjeux mondiaux importants pour la profession.	A participé activement à des réunions internationales, notamment celles de l’Association mondiale des vétérinaires, de l’Association australienne des vétérinaires, de la Coalition internationale des officiers vétérinaires, des dirigeants nord-américains, de l’Association américaine des médecins vétérinaires, de la Fédération des vétérinaires d’Europe, de l’Association mondiale des vétérinaires pour petits animaux et de PanVet.	PRIORITÉ STRATÉGIQUE N° 5 FEU VERT – AVANCEMENT OPTIMAL
			p. Développer, adopter et promouvoir une initiative pour une pratique vétérinaire écoresponsable (PVER).	Développement du réseau et lancement de l’initiative « Pratique vétérinaire écoresponsable ». Série de webinaires lancée en mars 2025.	
			q. Augmenter le nombre de membres de l’ACMV.	Campagne de renouvellement utilisant les médias sociaux et des événements ciblés pour attirer et recruter de nouveaux membres dans les provinces où le nombre d’adhérents est faible. Les avantages de l’adhésion à l’ACMV et du programme d’assurance ont été présentés aux nouveaux diplômés et aux étudiants. Présentation orale des rapports de l’ACMV aux réunions du conseil d’administration de l’OVMA et promotion des programmes de l’ACMV auprès du conseil d’administration de l’AMVQ. Présence à la réunion des associations du Québec de l’OMVQ.	
			r. Revoir toutes les pratiques commerciales de l’ACMV et s’assurer qu’elles sont conformes au PVER.	En 2024, les efforts ont été consacrés à l’élaboration du PVER en vue de son implantation dans les cliniques, une démarche qui continuera en 2025. L’auto-audit des activités de l’ACMV sera réalisé en 2026.	
			s. Travailler activement à protéger et à promouvoir des conditions qui favorisent la santé et le bien-être des animaux, des humains et de leurs espaces communs.	L’ACMV a organisé plusieurs forums et tables rondes et a noué des partenariats pour améliorer la santé et le bien-être animal. L’ACMV a sensibilisé le public grâce à des campagnes de communication et a élaboré des énoncés de position sur divers sujets.	

APPROCHE STRATÉGIQUE

1. Se concentrer sur les tâches clés, éviter les excès et gérer son temps avec soin.
2. Exploiter l'information grâce aux nouvelles technologies de communication.
3. Exploiter la force de nos équipes en mobilisant davantage les membres, les bénévoles et les PME.
4. Favoriser activement la coopération avec les partenaires et les parties prenantes pertinentes (comme les organisations internationales, le AVP, le secteur privé, le gouvernement et le milieu universitaire) en se concentrant sur des objectifs communs, ce qui permettra d'optimiser l'efficacité.
5. Tirer parti des conditions démographiques sans précédent (p. ex., vague de départs à la retraite, nouveaux vétérinaires et TSA entrant sur le marché du travail) pour créer de nouveaux réseaux, recruter de nouveaux membres et exploiter les nouvelles technologies en harmonie avec les préférences professionnelles d'une nouvelle génération de vétérinaires et de TSA.
6. Exploiter les opportunités de parrainage en veillant à ce qu'elles soient conformes aux normes éthiques de l'ACMV.
7. Auditoires stratégiques – cette stratégie est destinée aux auditoires internes et externes (p. ex., importance économique et pertinence sociale de la profession) afin qu'elle puisse guider les plans des programmes internes et les budgets de fonctionnement et, en même temps aider l'ACMV à se connecter avec les intervenants extérieurs à la profession.